



PROFALUX

Protection extérieure et confort intérieur



LIVRET UTILISATEUR

ÉDITO

Vous venez d'acquérir un produit Profalux et nous vous en remercions. Nous avons le plaisir de vous accueillir parmi nos clients et vous souhaitons de nombreuses années de satisfaction avec nos produits. Depuis 1969, Profalux conçoit, fabrique et commercialise ses produits. Chaque jour, nous produisons plus de 1 300 volets roulants, des brise-soleil orientables (BSO) et des portes de garage enroulables. Avec plus de 3 millions de produits installés en France, notre marque offre l'expertise incontournable d'une fabrication française d'exception.

PROFALUX, VOTRE MARQUE DE CONFIANCE

La production à l'usine de Thyez, en Haute-Savoie, contribue à la dynamique économique locale. Notre équipe, passionnée et créative, ne cesse de chercher, d'innover et de trouver des solutions qui améliorent la vie de tous les jours.

Exigeants, nous faisons le choix de produire selon les plus hauts standards de qualité, en soumettant régulièrement notre fabrication au contrôle des audits de la haute autorité du bâtiment, le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).

Très sensibles à la fragilité de la nature qui entoure l'entreprise, nous sommes attentifs à produire de manière éco-responsable : nous cherchons au maximum à concevoir des produits recyclables à partir de matières recyclées, nous développons des solutions techniques de pointe pour limiter les déperditions énergétiques et de profiter des apports solaires gratuits.

SOMMAIRE

05

NOTRE QUALITÉ
CERTIFIÉE

07

GARANTIES
PROFALUX

09

SÉCURITÉ

10

PRÉCAUTIONS
D'EMPLOI

14

CONSEILS
D'ENTRETIEN

15

NOTICES



Tous nos produits sont marqués **CE** mais ce marquage n'a pas de valeur positivement discriminante sur le marché. C'est une auto-déclaration de l'entreprise fabricante.

Seule la marque **NF** fait l'objet d'un contrôle par un organisme extérieur à l'entreprise. Elle est un gage de conformité aux standards de performances les plus élevés en France.



REPÈRE DE CONFIANCE :

NF vous aide à mieux choisir et à mieux consommer.

GAGE DE QUALITÉ ET SÉCURITÉ :

NF contrôle les produits pour garantir leur conformité à travers des documents normatifs. Il ne s'agit pas seulement de vérifier et de labelliser mais de suivre et contrôler en permanence la production et la régularité des produits certifiés.

L'entreprise est soumise à des audits réguliers.

INDÉPENDANCE ET IMPARTIALITÉ :

Plusieurs organismes certificateurs, tous indépendants des fabricants et prestataires de services, interviennent pour délivrer la certification **NF**. Chaque organisme se spécialise dans un type de produit précis afin de contrôler avec excellence chaque bien.

GARANTIES PROFALUX

En cas de problème, Profalux vous rappelle les démarches à suivre :

- 1 Si votre moteur ne fonctionne pas, il se peut qu'il se soit mis en sécurité suite à des manipulations répétées. Il est nécessaire d'attendre avant de l'utiliser (cf page 10).

Rendez-vous sur l'application Profa'Dép ou sur notre site internet à l'adresse suivante : profalux-pro.com/depannage/.



- 2 Profa'Dép est la solution mobile indispensable pour les dépannages de moteurs et télécommandes, 24h/24h.



Toujours disponible



Plus de 30 situations de dépannage



Notices pour smartphone



Réponse immédiate 24h/24 et 7j/7

- 3 Si vous n'êtes pas parvenu à résoudre votre problème, contactez votre installateur. Il vous conseillera et, si nécessaire, fera une demande de prise sous garantie.

ÉTENDUE DE GARANTIE

Les volets roulants et BSO vendus par Profalux à des installateurs professionnels bénéficient de la garantie légale de 2 ans détaillée ci-dessous. Pour connaître l'année de fabrication de vos volets, repérez sur l'étiquette de la dernière lame le numéro figurant après la lettre C. Exemple : C18 = 2018.

La garantie est due à l'installateur s'il est à jour de ses règlements. En cas de problème, votre installateur est votre interlocuteur. Seul l'installateur professionnel peut faire la demande de prise sous garantie.

Profalux garantit ses produits complets standards figurant dans une grille de prix du tarif général contre tous les défauts de fonctionnement. Cette garantie s'étend, au choix de Profalux, à la réparation ou au remplacement des pièces reconnues défectueuses dans la limite des exclusions définies ci-après dans ce livret.

Lorsque cette garantie est mise en jeu durant la période initiale, les pièces remplacées ne sont garanties que jusqu'à l'échéance initiale.

EXCLUSIONS

Cette garantie comprend uniquement la réparation ou le remplacement des pièces reconnues défectueuses par Profalux après examen, à l'exclusion de toute participation à tout autre préjudice quel qu'il soit. La garantie ne couvre notamment pas la prise en charge :

- des frais de : dépose, démontage, repose des produits, déplacement
- des détériorations dues à :
 - l'usure normale.
 - l'inobservation des règles de l'art, normes ou instructions de Profalux lors de l'installation ou de l'utilisation des produits.
 - l'utilisation non conforme à leur destination initiale.
 - aux phénomènes météorologiques exceptionnels : vent supérieur à celui de la classe du produit, foudre, gel.
 - l'utilisation d'éléments non compatibles (boîtiers de commande ou automatismes par exemple).
 - la négligence ou au mauvais entretien : produits modifiés, consommables (piles...), frais d'entretien, vices apparents, esthétiques ou de non-conformité des produits par rapport aux bons de commande, livraisons, factures et documentations commerciales, de tous dommages matériels ou immatériels consécutifs ou non consécutifs au défaut du produit.

Sous certaines conditions, certains installateurs peuvent proposer des durées de garantie plus étendues. Les exclusions de garantie restent identiques.

SÉCURITÉ



Tenir la télécommande hors de portée des enfants.



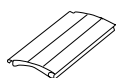
Examiner fréquemment l'installation électrique afin de détecter tout signe d'usure ou d'endommagement des câbles. Ne pas utiliser la fermeture ni tenter de démonter les commandes et produits si une réparation est nécessaire. Veuillez contacter votre installateur.



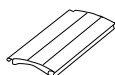
PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

VIE DES PRODUITS

MARQUAGE DES LAMES

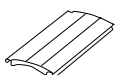


Les attaches qui relient les lames à l'axe peuvent provoquer des marques dès les premières utilisations.



La serrure sur lame intermédiaire crée une surépaisseur et à force d'enroulement crée une marque à l'aplomb.

Les lames de couleur différente d'une face à l'autre du volet peuvent présenter des marques noires. Elles sont dues à un traitement spécial et disparaissent après un nettoyage régulier des lames concernées avec le nettoyant suivant :



« Type 20 » de la marque Würth.

Le dépôt sur les lames est plus prononcé autour de l'aplomb des DVA du fait de la surépaisseur qui provoque un appui plus marqué des lames entre elles.

Ces traces ne sont pas un défaut du produit.



En cas de forte chaleur et de manipulations répétées, le moteur s'arrête et se met en sécurité. Dans ce cas, attendez pour le faire fonctionner de nouveau. Vous pourrez l'utiliser normalement après une durée variable en fonction de la température ambiante.

ÉQUIPEMENTS SOLAIRES

Limitez l'utilisation de votre volet roulant solaire les premiers jours après la pose, le temps que la batterie se charge complètement.



Ou,

utiliser le chargeur Booster+ pendant 1h30.

Les produits solaires Profalux sont conçus et testés pour 2 cycles par jours(2 montées et 2 descentes). En cas d'utilisation plus intensive, le recours au Booster + sera nécessaire à certaines périodes de l'année.



Le panneau recharge même par temps nuageux. Il peut fonctionner jusqu'à 50 jours pouvant aller à 90 jours selon les dimensions du produit, même dans l'obscurité totale. Un panneau chargeur Booster+ permet de compenser l'absence de lumière.

PORTES DE GARAGE



Le capteur de votre porte de garage vous avertit par 4 bips sonores lorsque il n'a plus de piles. Il vous faut alors remplacer les piles du boitier fixé sur la dernière lame.

ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



Veillez à bien recycler les piles de vos télécommandes.



Vos volets agissent comme un bouclier thermique. Baissez-les lorsque vous quittez votre logement pour conserver la chaleur. Utilisez la commande générale pour fermer et ouvrir d'un seul clic. Vous limiterez votre consommation d'énergie.

PROTECTION DES BIENS

ARRÊT SUR OBSTACLE

Cette fonction existe sur nos volets roulants et portes de garage.

Pour le protéger, votre volet roulant dispose de deux niveaux de sensibilité de détection d'obstacle.



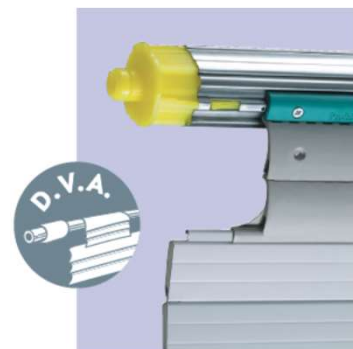
Niveau 1 : sensibilité de base. Au contact de l'obstacle, le tablier se déroule, se bloque et le moteur se coupe automatiquement.

Niveau 2 : sensibilité élevée. Dans le cas d'une détection à la descente, le volet s'arrête au contact de l'obstacle et remonte de quelques centimètres pour le dégager.

Il est possible de diminuer la sensibilité élevée : <http://www.profalux-pro.com/depannage/>.

Nos BSO ne disposent pas de système d'arrêt sur obstacle.

VERROUS AUTOMATIQUES : vos volets roulants et portes de garage sont équipés d'un dispositif de verrouillage automatique. À la fermeture, le DVA se met automatiquement en action. Il empêche l'ouverture du volet depuis l'extérieur.



Toutes les lames du tablier doivent être en pression vers le bas pour que le système se mette en action.

En cas de besoin, vous pourrez trouver des pièces détachées et solutions pour le changement ou la maintenance de votre installation ici : <http://www.profalux-pieces-detachees.com/>.

CONDITIONS MÉTÉO

En cas de grand vent, votre produit doit être complètement ouvert ou fermé. Chaque manipulation (montée, descente) peut entraîner des torsions de vos produits. Lorsque la fenêtre est ouverte, les volets roulants baissés à moitié ou totalement peuvent ne pas résister à la force du vent. Attention, la résistance à la vitesse du vent indiquée (et non pas aux rafales) n'est garantie que si la fenêtre est fermée et le produit posé à moins de 50 centimètres de la fenêtre.



Dans certains cas d'exposition du volet au vent, les lames peuvent faire du bruit. Il est mécaniquement nécessaire de laisser un jeu de fonctionnement entre les lames et les joints des coulisses. Ce jeu ne permet pas d'empêcher des claquements sous l'effet du vent. L'ajout de patches peut contribuer à fortement réduire les bruits.



Par temps de gel, les lames peuvent se coller entre elles et manœuvrer le tablier peut alors l'endommager. Ne pas manœuvrer vos volets roulants et désactiver la programmation des heures d'ouvertures et de fermetures par horloge. La manœuvre de commande générale ne doit pas être activée. Les volets doivent être manœuvrés les uns après les autres et arrêtés dès qu'une résistance est constatée.



CONSEILS D'ENTRETIEN

Le respect des conditions d'utilisation ainsi que l'entretien régulier des produits est une nécessité pour assurer leur garantie.



Un lavage régulier, au moins une fois par an, est à prévoir. Il sera nécessaire de le faire plus fréquemment si vous habitez une région saline et humide.



Si vos produits sont électriques, coupez l'alimentation le temps du nettoyage.



Nettoyage (coffre, coulisses et lames) à l'eau claire avec un chiffon doux. Ne jamais utiliser de jet d'eau ou de jet à haute pression.



Enlever les poussières et corps étrangers dans les coulisses avec un pinceau à poils souples.



Ne pas utiliser de détergent pour nettoyer vos produits. Les produits abrasifs ou corrosifs peuvent dégrader la couleur ou la brillance du revêtement.



Mécanisme : nettoyage interdit.



Ne pas nettoyer le volet par temps de gel.



NOTICES

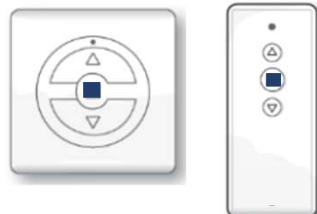
UTILISER UNE TÉLÉCOMMANDE

MONTER



Murale Portable

STOPPER



DESCENDRE



Le voyant rouge de la télécommande doit toujours être positionné en haut. Si le voyant de votre télécommande ne s'allume pas, vérifiez le sens des piles et leur bon contact. Les changer le cas échéant. Si la télécommande ne fonctionne toujours pas, contactez votre installateur.

COMMENT PROFITER DE TOUTES LES RESSOURCES DE VOTRE COMMANDE GÉNÉRALE ?

Flashez ces codes
pour accéder aux notices

APPLICATION
CALYPS'HOME



RADIO PROFALUX
ZIGBEE



RADIO
PROFALUX





Télécommande multicanaux	Oui	Oui	Oui
Nombre de canaux	Illimité	10	8
Horloges	Illimité	10	8
Écran rétro éclairé	Grand écran	Oui en couleur	Noir et blanc
Menu incorporé « Aide » à la navigation	Oui	Oui	Non
Reconnaissance des jours de la semaine et du week-end	Oui	Programmation différente jours de semaine et week-end	Non, même programme tous les jours
Canal commande générale	Oui livrée programmée	Oui livrée programmée	Oui à programmer sur place
Personnalisation des noms des volets	Oui volets livrés nommés, à personnaliser	Oui volets livrés nommés, à personnaliser	Non
Modes prédéfinis « éco hiver – confort été »	Mode éco-confort	Aucune programmation, tout est automatique	Changement manuel des heures
Mise à l'heure été / hiver	Mise à jour automatique	Mise à jour automatique	Mise à jour manuelle
Simulation de présence	Totalement personnalisable	Oui variations de 15 à 60 min au choix	Oui avec horaires fixes
Alerte sonore et visuelle si l'ordre n'a pas été reçu correctement par un volet	Oui notifications Push avec nom de l'équipement concerné et état des dernières positions	Oui le retour d'information indique le nom du volet concerné	Non
Mise en veille des programmations	Oui avec bouton pause	Oui un bouton met en veille tous les programmes d'un coup	Oui manuellement groupe par groupe
Historique des actions des volets	Oui (dernières actions et prochains ordres)	Oui (derniers ordres mémorisés pour chaque volet)	Non
Maintenance possible à distance	Oui selon conditions	Oui selon conditions	Non

PROFALUX

www.profalux.com/
www.profalux-pieces-detachees.com/



PROFALUX

Protection extérieure et confort intérieur